

C.A.U.D.E.R.E.S

Comité d'Accompagnement de l'Urbanisme
De Défense de l'Environnement et de REspect de la Sécurité



GAZETTE N°36 - JANVIER 2023

BLOG

Retrouvez-nous :
Cauderes.org

SOUTENEZ

Le collectif Amédée
Saint Germain pour la
création d'un parc de
2 hectares à
Euratlantique

LISEZ

Les conseils de
sobriété énergétique
de
Bordeaux- métropole

DÉCOUVREZ

Le nouveau jardin
partagé
de Paul Antin

RÉAGISSEZ

cauderes@gmail.com

ASSOCIATION DE
QUARTIER DE
LA BARRIÈRE
DE TOULOUSE

EDITO: 2023 et alors....

En ce début d'année 2023, virus pénalisant, nous voici un peu tardifs à l'heure où vous lirez cette gazette pour vous présenter nos vœux de belle et heureuse année...Mais pour notre quartier que souhaiter en 2023?

En relisant la gazette de l'année écoulée, on se rend compte que les sujets traités localement n'ont guère attiré l'attention de nos édiles et aboutis positivement: **En effet, quoi de neuf depuis un an?**

La Barrière de Toulouse toujours si peu attractive, tristounette, et la route de Toulouse toujours aussi embouteillée, polluée, bétonnée et dangereuse pour piétons et cyclistes...Il nous faut attendre la restructuration au mieux dans 5 ans et en attendant on supporte ou on évite!

Que dire? que faire? pour se réapproprier notre territoire?

Nous savons que notre quartier situé au bout du bout de la ville, limitrophe d'autres communes attirent peu les regards; mais pourtant très fréquenté en termes de circulation, il assure un service de déplacement indispensable à la ville mais aussi à la Métropole.

Ne serait-il pas temps de lui donner les moyens d'un aménagement ambitieux lui permettant de concilier vie de proximité et entrée de ville? Quand aura t'on une vision d'ensemble sur ce quartier partagée également par Bègles et Talence avec une harmonisation des services: collecte des ordures ménagères, règlementation du stationnement, végétalisation des rues et pose d'arceaux et vélobox..ect..? Si près de 70% des décisions concernant la ville sont prises au niveau de la Métropole, comment se fait-il que dans les quartiers limitrophes peu soient mises en scommun.

Sans relâche, nous continuons à solliciter, questionner, proposer...

Nous avons été reçus le lundi 23 janvier par notre nouvelle maire-adjointe Camille Choplin pour exposer les problème d'urbanisme, de voirie, de mobilités....etc.. participant du bien vivre ensemble que connaît notre quartier. Nous vous proposons un compte-rendu détaillé infra de cette rencontre et vous invitons à nous communiquer vos remarques et suggestions par mail ou sur notre blog...et à nous rejoindre.

Pour conclure sur une note d'espoir et de joie en ce début d'année morose, nous avons le plaisir de vous informer que nous allons relancer notre Troc de plantes,sollicité par nos amis du Jardin Partagé de la Croix du Sud, pour partager avec vous de bons moments festifs autour des plantes et de l'aliment'action. Une belle façon de se souhaiter une bonne année conviviale et solidaire en toute simplicité...

BARRIERE DE TOULOUSE

En attendant, le projet de requalification de la route de Toulouse qui sera réalisé à priori en 2027 nous avons demandé sans plus attendre des aménagements à la Barrière et route de Toulouse..afin de sécuriser les déplacements des cyclistes et piétons:

- **Sécurisation de la piste cyclable:** Courant 2022, une sécurisation de la piste cyclable côté pair de la route de Toulouse a été mise en place par la pose de potelets ce qui a fortement limité le stationnement intempestif de véhicules sur cet espace dédié aux vélos et bus.

- Nous demandons la rénovation du marquage au sol délimitant les pistes cyclables bientôt effacées à la Barrière et sur la route de Toulouse ainsi que la suppression des nids de poule afin de limité la dangerosité de cet axe cyclable en attendant mieux....

- **Sécurisation de la sortie du Mac Drive:** Nous avons demandé lors du Conseil de quartier du... à notre maire Pierre Hurmic la sécurisation de la sortie du Mac Drive, particulièrement dangereuse et en totale infraction quand les automobilistes se dirigent vers Villenave d'Ornon. Bruno Castanet, responsable technique à la mairie de quartier, présent lors de notre réunion avec notre maire-adjointe Camille Choplin, nous a informé de la remise en place prochainement d'un panneau d'interdiction de sortie vers Villenave d'Ornon conformément à la loi. Il va demander également une présence régulière sur ce point sensible de circulation des services de police municipale. Pour renforcer le dispositif nous avons demandé la pose de potelets afin empêcher ces infractions mettant en danger les piétons et cyclistes. A suivre...

- **Eclairage public:** Un plan de sobriété énergétique a été mis en place par la ville de Bordeaux et notamment une réduction de l'éclairage public. Seuls les grands axes resteront allumés entre 1H et 5H du matin. Les ampoules de l'ensemble de l'éclairage public seront changées pour des LED et à terme, les rues s'éclaireront grâce à un système automatisé de veille au passage des habitants. A notre demande, la Barrière de Toulouse, hors boulevard restera éclairée toute la nuit comme dans l'intra-boulevard pour une plus grande sécurité de ce lieu de passage très fréquenté.

COURS DE LA SOMME



L'aménagement d'une piste cyclable sécurisée entre la Barrière de Toulouse et la place Nansouty a été une grande amélioration pour le confort et la sécurité des cyclistes mais pas seulement. Les habitants de la résidence Somme dont la sortie de leur parking se fait par l'allée Vignolles pour déboucher sur le Cours de la Somme ont apprécié ainsi que les riverains de cette allée d'avoir une meilleure visibilité pour s'insérer dans le flux automobile de ce Cours très embouteillé notamment aux heures de pointe.

Toutefois, la piste cyclable sur la portion Barrière de Toulouse/pont de chemin de fer est inondée à chaque grosse pluie; s'ajoute à cela en automne les feuilles mortes accumulées et laissées sur place, ainsi que les branchages les jours de vent. La piste devient alors impraticable: L'eau déborde et s'infiltré dans certaines caves de la résidence du 346-360 Cours de la Somme. La mairie de quartier a pris en compte ce problème.

La rambarde du pont attire les tags, effacés une première fois, ils sont réapparues et se maintiennent malgré un nouveau signalisation. A la demande des riverains les containers à verre et vêtements sur le pont ont été déplacés d'un bout du pont à l'autre mais ils sont toujours sources de nuisances (Verre cassé, débris, dépôt sauvage) sur le chemin de l'école. Un manque de civisme! A suivre également....

INSTALLATION D'ARCEAUX A VELO, MOTO ET VELOBOX

On ne peut que se satisfaire de la mise en place d'arceaux à vélo qui s'inscrivent dans la politique de la ville favorisant l'émergence des circulations douces et notamment du vélo. Cependant une consultation auprès de notre association et des habitants rue par rue aurait permis de mieux optimiser leur emplacement dans un secteur déficitaire en places de stationnement. Pour exemple, un arceau à moto rue Lamarque peu voire pas utilisé monopolise une place de stationnement dans une rue qui a déjà des arceaux à vélo.

En effet, ce quartier, partagé entre Bordeaux, Bègles et Talence n' a pas le même système de stationnement; réglementé: payant sur Bordeaux et réglementé par une zone bleue pour Talence et Bègles. Ainsi les bordelais ne peuvent se garer en zone bleue ce qui les pénalise fortement malgré un abonnement à 165 euros comme dans le reste de la ville sans avoir les avantages d'un zonage étendu. Nous avons demandé à l'adjoint au maire Didier Jeanjean, en charge de la problématique du stationnement, un système plus harmonieux avec Talence et Bègles afin de pouvoir se garer les uns et les autres dans les trois communes dans ce périmètre bien défini mais nous n'avons toujours pas eu de réponse....

D'autre part, une vélobox aurait été utile dans le secteur de Cauderes en accord souhaitable avec la mairie de Talence pour le choix de l'emplacement au carrefour avec le chemin de Suzon par exemple; nous demandons que soit étudiée cette proposition.

Enfin, plusieurs riverains nous ont signalé la difficulté de trouver un vélo en libre-service à la Barrière. Victimes de leur succès, il y a visiblement une pénurie régulière. Nous avons fait remonter cette demande d'augmenter la flotte de vélos auprès de la Mairie de Quartier.



STATIONNEMENT DE TROTTINETTES RUE DE CAUDERES

En haut de la rue de Cauderes, une place de stationnement a été soustraite aux riverains pour garer des trottinettes électriques en libre service (que d'aucuns appellent en termes irrespectueux des "déchets de batterie") qui gisent souvent par terre et débordent sur la place de stationnement adjacente.

On prive ainsi les riverains de places de stationnement dans un secteur où elles sont rares puisqu'ils ne peuvent se garer que dans la rue de Cauderes et Taregua, le secteur de Talence étant en zone bleue. Là aussi, une concertation avec les riverains et l'association auraient permis de trouver un emplacement plus adéquat ...si leur utilité était toutefois démontrée à ce endroit...

LES IMMEUBLES EN RUINE DES 191 ET 193 BOULEVARD FRANKLIN ROOSEVELT



C'est un sujet récurrent. Deux immeubles appartenant au même propriétaire sont à l'abandon depuis plus de 20 ans sur ce Boulevard dégradant le paysage urbain

Conséquence : une verrue urbaine, un bâti en péril sur la voie publique et pour les riverains mitoyens un danger et des nuisances telles que la présence de nuisibles et des arbres non taillés qui abiment les clôtures.

Nous avons très souvent alerté sur les dangers de cette friche qui a abrité notamment un SDF retrouvé mort plusieurs mois après son décès. Squattée à nouveau, le 191, entrée de la bâtisse a été muré à notre demande afin d'empêcher l'accès et de sécuriser le bâtiment.

Nous avons questionné à nouveau la mairie de quartier sur les actions en cours.

Le propriétaire ne répondant à aucune sollicitation, un arrêté de péril ordinaire a été pris imposant des travaux de mise en sécurité dans un certain délai.

Selon cette procédure, lorsque les prescriptions de l'arrêté ne sont pas mises en œuvre par le détenteur du bien dans le délai fixé, le maire peut faire procéder d'office à leur exécution, aux frais du propriétaire.

Aussi, suite à l'inaction du propriétaire et conformément à la réglementation, la Ville de Bordeaux va se substituer à lui et assurer, aux frais du propriétaire, les travaux nécessaires pour sécuriser le bâtiment.

La réalisation des travaux s'avère néanmoins complexe compte tenu de l'état du bâtiment sur le domaine public et de la circulation très dense sur le boulevard.



Mais la collectivité ne peut exécuter d'office que les travaux de mise en sécurité du bien, une remise en état complète ne peut sans la volonté du propriétaire. L'état d'abandon et la vacance de ces deux immeubles sur de grandes parcelles en milieu urbain interpelle d'autant que le manque d'hébergements notamment pour les femmes victimes de violence et pour les jeunes, est très fort.

En outre les associations, d'intérêt général, comme la Ligue Contre le Cancer, située en face, ont besoin de locaux pour apporter de l'aide aux malades et accompagner les familles.

Aussi, nous avons demandé à la mairie de se pencher sur les conditions juridiques d'une expropriation sachant qu'il est respectable d'user de son droit de propriété mais condamnable d'en abuser.



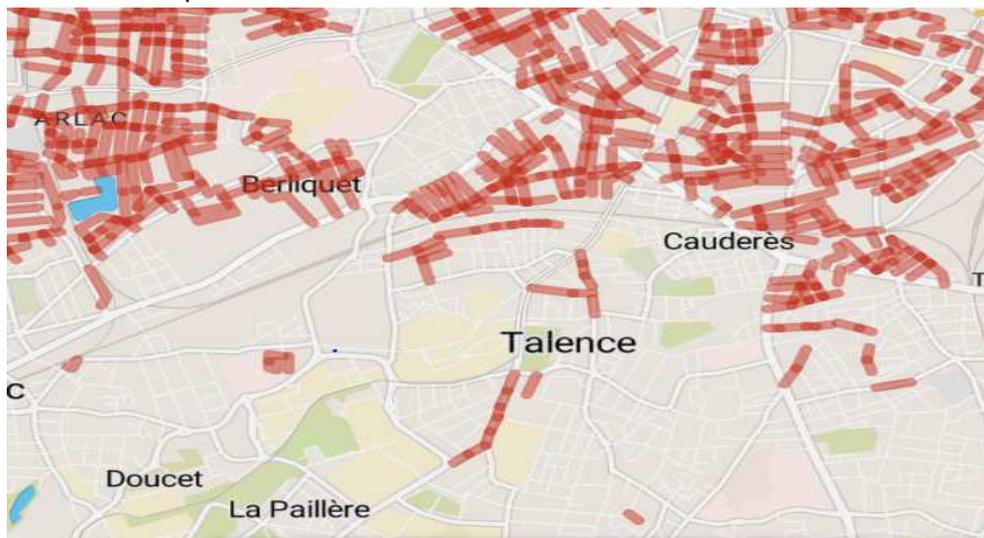
ET CONTRE-SENS CYCLABLES



Dans le compte rendu du Conseil municipal de Bordeaux en décembre 2021 on peut lire : « **nous limitons la vitesse à 30 km/h dans la totalité de la ville. Circuler à 50 km/h sera désormais l'exception. Nous aménageons en zone 30 la totalité de la Ville de Bordeaux et non plus le seul intra-boulevard. Nous parlons ici d'aménagements concrets dans nos rues. Par exemple, la sécurisation des double-sens cyclables, la suppression des feux, la généralisation de la priorité à droite, le confort piéton..etc.** ». Ainsi, depuis le 1er janvier 2022, la vitesse à 30km/h est effective dans près de 90% des rues de Bordeaux.

En regard de ces annonces et de la mise en avant des mobilités douces nous espérons que notre quartier bénéficierait de mesures facilitant le déplacement en vélo et notamment dans les rues qui nous concernent la mise en place du double sens cyclable ainsi qu'il est prévu dans les zones 30. Bordeaux Métropole a considéré que la rue de Cauderes, trop étroite, ne se prêterait à cet aménagement que dans le cadre de celui de la Route de Toulouse . Cependant il s'avère que des rues à sens unique aussi étroites que la rue de Cauderes, Taregua et autres rues de notre secteur bénéficient déjà de cet agencement dans Bordeaux intra Boulevards.

Le site Open Data de Bordeaux Métropole du 30 janvier 2023, permet de voir sous forme de tronçons linéaires les aménagements en double sens-cyclables cyclables sur le territoire de la Métropole. Cauderes un quartier oublié?



SUR L'AMENAGEMENT DE L'ENTREE DE LA RUE DE CAUDERES

Depuis la mise en place d'une file réservée aux bus et aux vélos du Pont de Cauderes à la Barrière de Toulouse sur le boulevard F. Roosevelt, la rue de Cauderes déjà passante est devenue une rue de "délestage des Boulevards".

Ce flot continu de voitures aux heures de pointe, notamment l'après-midi créant parfois des bouchons avec son lot de klaxons dégrade le cadre de vie des riverains tant au niveau du bruit que de la pollution de l'air ainsi que de l'encombrement et de l'insécurité aux passages piétons; la zone 30 n'étant pas respectée.

Lors de notre réunion du lundi 16 janvier, à la mairie de quartier, il nous a bien été confirmé que la rue de Cauderes était effectivement une rue de délestage de la Barrière de Toulouse et que pour l'instant, les services techniques de Bordeaux Métropole ne désiraient pas agir pour diminuer cet encombrement afin de ne pas engorger plus la Barrière!

Or, il est écrit dans le Bordeaux-Mag de Décembre 21-janvier 22, quartier Nansouty:

" La ville travaille également à des plans de circulation "en pétales", comme à Barcelone, dans les secteurs résidentiels afin de répondre à la nécessité d'apaisement des rues impactées par des reports de circulation".

Nous avons donc demandé à l'élue du quartier Camille Choplin et au responsable technique Bruno Castagnet de relancer les services de la Métropole et qu'une réunion sur site avec l'association et riverains qui le désirent soient programmée pour chercher ensemble des solutions d'apaisement.

BREVES DE QUARTIER



Après-midi Festive, Entrée Libre, Buvette

- PRODUCTEURS LOCAUX
- CIRCUITS COURTS
- GASPILLAGE ALIMENTAIRE
- TROC DE PLANTES
- JARDINAGE
- GESTION DES DÉCHETS
- COMPOSTAGE

LES ACTEURS DE PROXIMITÉ

LES JARDINS PARTAGÉS

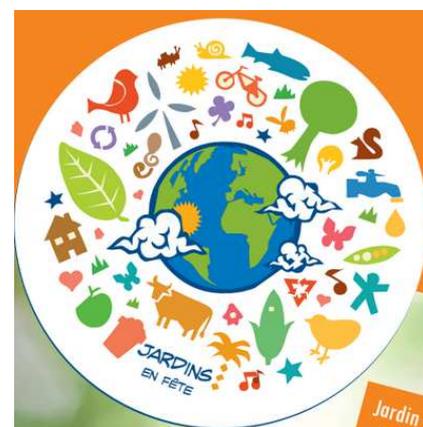
ATELIERS, ANIMATIONS ADULTES ET ENFANTS

APÉRO-CONCERT ELSA LA DEMOIZ'AILLE

A partir de 14H00

NANSOUTY

Square de la Croix du Sud
rue Jean Mermoz Bordeaux



Organisateurs

Au Croisement des Sud
au.croisement.des.sud@gmail.com
<https://au-croisement-des-sud.garradin.eu>

C.a.u.d.e.r.e.s
cauderes@gmail.com
<http://cauderes.org>

Apportez vos graines, boutures et plans à échanger...et votre bonne humeur!

REJOIGNEZ-NOUS! PARTICIPEZ! DONNEZ VOTRE AVIS!

Nom :Prénom :
Adresse :
Tél. (facultatif) : Email (facultatif) :

En cadeau la version couleur informatique de notre gazette et nos infos durant l'année

Cotisation 2023 : 10 € Cotisation solidaire : 5 € Cotisation de soutien : 20 €



Adressez vos chèques libellés à l'ordre de « ASSOCIATION CAUDERES »

C.A.U.D.E.R.E.S : Maison de la Nature et de l'Environnement
2 quai de Brazza 33000 BORDEAUX

Remarques :

cauderes@gmail.com

Association Loi 1901 – J.O 11/01/1995 - association.cauderes.org

Merci à Anne-Marie, Cécile, Cathy, Dominique, Evelyne, Françoise(s), Jean, Jean-Louis, Laurence, Patrick, Richard pour la réalisation et distribution de cette gazette.